



Comité technique de réseau Insee du 7 décembre 2021

Liminaire

« Monsieur le Président,
mesdames et messieurs les membres du comité technique de réseau.

Ce comité technique de réseau se tient dans le contexte d'une nouvelle dégradation marquée de la situation sanitaire. Elle suscite des inquiétudes pour un grand nombre des agents de l'Institut. Même si le sujet de la crise sanitaire n'est pas à l'ordre du jour de ce CTR, il est bien difficile de ne pas y penser. Vous venez d'activer une nouvelle fois la circulaire de juillet 2020 fixant un cadre exceptionnel de télétravail, à hauteur de 3 jours par semaine. Nous vous remercions pour cette prise de décision rapide, précédée d'une consultation des organisations syndicales en GT du CTR le 29 novembre. Néanmoins, nous regrettons que notre demande de 4 jours de télétravail pour les agents qui le souhaitent et 5 jours pour tous les agents vulnérables n'ait pas été entendue. Nous pensons qu'elle protégerait mieux, et qu'elle allègerait la charge de gestion des FRHL et du CSRH, de nouveau soumis à une forte tension.

A l'ordre du jour de ce CTR figurent les projets d'arrêtés sur le Rifseep des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'Insee. Nul n'est besoin de rappeler à quel point nous attendions l'aboutissement de ces dossiers, que nous avons presque fini par ne plus attendre, à mesure qu'étaient annoncées les avancées du projet de réforme de la Haute fonction publique. Coup de théâtre tout début juillet, vous nous annonciez l'accord du Guichet unique. Nous vous remercions pour ce résultat.

Le groupe de travail qui a suivi, le 14 septembre, n'a malheureusement pas été à la hauteur de nos attentes. Tout d'abord les documents transmis fugacement en séance n'ont pas permis une analyse dans des conditions satisfaisantes. Ensuite, les informations proposées aux élus présents dans la salle de réunion sont restées très en-deçà des statistiques que nous avons demandées. Enfin, nous n'avons pas été consultés, même pour un simple avis, sur la décision prise par le comité de direction de plafonner l'entrée dans le Rifseep pour les Inspecteurs généraux.

Aujourd'hui, force est de constater que nous avons perdu le principal argument auquel nous étions sensibles et que l'administration elle-même avait mis en avant il y a deux ans à peine dans le cadre du Rifseep des attachés statisticiens : la mise en œuvre d'un dispositif de primes plus juste, et surtout, plus transparent. C'est pourquoi nous continuons de demander cette transparence, quitte à en assumer collectivement les conséquences. Quelles sont-elles ?

Nous vous remercions pour ce premier bilan du télétravail depuis la mise en œuvre de la circulaire standard début octobre. Il démontre un attrait pour ce mode de travail et la souscription massive des agents quelle que soit leur catégorie, à l'une ou l'autre des trois formules proposées. Nous n'en sommes pas étonnés. Les premiers retours que nous avons du terrain, de la part des encadrants intermédiaires et opérationnels, nous incite à continuer de soutenir notre demande d'un dispositif octroyant davantage de jours flottants, pour mieux s'adapter à des travaux saisonniers ou imprévisibles nécessitant plus de présentiel à certains moments et moins à d'autres. Nous réitérons donc la proposition équilibrée de trois régimes que nous avons formulée en juillet, avec au moins 45 jours flottants pour les agents ne demandant aucun jour de télétravail fixe.

Sur le sujet du handicap, nous remercions la division santé, sécurité et conditions de travail pour l'important travail de bilan et de réactualisation du guide de mise en œuvre du protocole handicap. Nous accueillons positivement le projet de suivi des carrières des agents ayant une RQTH. Nous souhaiterions aller plus loin en donnant aux personnes en situation de handicap la possibilité de s'exprimer elles-mêmes au travers d'une enquête interne sur leur vécu au sein de l'Insee. Loin d'être stigmatisante, une telle enquête permettra de connaître mieux le vécu, parfois difficile, de ces agents.

Concernant la santé au travail, nous déplorons la difficulté que rencontrent aujourd'hui de nombreux agents qui nous ont contactés, pour rencontrer le médecin de prévention. Nous avons le sentiment de files d'attentes, avec des délais pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines pour obtenir un rendez-vous. Par ailleurs, nous regrettons que soient parfois contestées des préconisations de télétravail dérogatoire au régime normal demandées par les médecins de prévention.

Nous vous remercions pour le document pédagogique sur la prévention des tensions entre agents et des RPS. Nous pensons que les efforts d'acculturation doivent être entretenus sur le long terme sur ces sujets. Les outils proposés sont nombreux : espaces d'échanges et de questionnement, démarches d'accompagnement, de formation, etc. Pour aller plus loin, l'identification des causes permettrait de mieux cibler les actions. Avez-vous des éléments ? Les causes sont-elles en partie liées aux déséquilibres entre charges et ressources dans certains services ?

La CFE-CGC Insee salue la démarche engagée avec le projet nouvelles organisations, nouveaux outils pour travailler ensemble. Dans la période charnière que nous traversons vis-à-vis des modes d'organisation du travail, les enseignements issus de ce projet et d'autres démarches comme celles de l'Anact sont précieux. Nous voulons insister, comme nous l'avons déjà fait, pour qu'une attention forte soit portée à l'application du droit à la déconnexion, en lien avec la charte du temps. Nous demandons également une réflexion sur les flux de messagerie électronique avec en particulier la mise en oeuvre d'un indicateur mesurant le volume de courriels échangés en dehors des horaires habituels de travail et le week-end. Enfin, nous demandons que soient questionnées les fonctions respectives du présentiel et du distanciel car les agents sont déjà en recherche de nouveaux repères.

Merci pour votre attention.